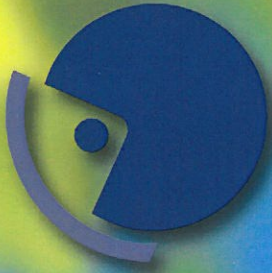


Rapport annuel

2008-2009



cnris

Consortium national
de recherche
sur l'intégration sociale



Table des matières

Message de M. Claude Belley, président	2
Message de M. Daniel Boisvert, directeur	4
Organisation	6
Hommage à M. Jean Voyer	8
Conseil d'administration	9
Nouveaux membres au Conseil d'administration	11
Comité administratif	12
Programmes de bourses et de soutiens financiers 2008-2009	14
Participation aux activités des associations de recherche	15
Comité d'éthique de la recherche conjoint destiné aux CRDI-TED	16
Programmes de bourses d'études CNRS 2008-2009	18
Soutien au démarrage de la recherche en établissement	21
Remise du <i>Prix de reconnaissance Maurice-Harvey 2009</i>	23
Activité de financement	25
Bilan financier	26

- Révision et création de nouveaux programmes de bourses et de soutiens financiers
- Soutien pour le financement partagé CNRIS/Chaire de recherche sur les technologies de soutien à l'autodétermination de l'UQTR
- Adoption du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des évaluateurs du CNRIS
- Attribution des bourses d'études à plus de sept (7) étudiants(es) pour l'année 2008-2009

La remise du *Prix de reconnaissance Maurice-Harvey* a été aussi un événement important au cours de cet exercice. Rappelons que ce prix vise à rendre hommage à la mémoire de M. Maurice Harvey, un homme engagé dans le développement de la recherche en déficience intellectuelle. Ce prix de reconnaissance vient encourager le développement de démarches structurées de créativité dans le secteur de l'intervention en Centre de réadaptation en déficience intellectuelle.

Cette année, le CNRIS a remis le *Prix de reconnaissance Maurice-Harvey* au Pavillon du Parc. Ce fut un honneur pour moi, à titre de président, de remettre le prix à M. Thierry Boyer, directeur général de ce centre, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue au siège social de l'organisme à Gatineau, le jeudi 12 mars 2009, dans le cadre de la Semaine de la déficience intellectuelle.

En 2008-2009, la région de Trois-Rivières a accepté de devenir l'hôte de notre tournoi de golf annuel. Le CSDI de la Mauricie et du Centre-du-

Québec a généreusement orchestré cet événement pour perpétuer la rencontre de nos membres à l'occasion de cette journée mémorable qui a permis de fraterniser et de soutenir financièrement nos activités de manière très importante. Une éclatante réussite qui a permis de recueillir une somme de 43 960 \$.

En terminant, je désire mentionner l'excellente collaboration de mes collègues du Comité administratif et du Conseil d'administration. Mes remerciements s'adressent également à l'équipe de direction du CNRIS dont le professionnalisme assure la réalisation de notre mission. À mes remerciements, je tiens à ajouter une pensée toute spéciale à M. Jean Voyer qui nous a quittés ce printemps. Le CNRIS lui doit beaucoup.

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2008-2009 couvrant la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.

L'année 2008-2009 a été, pour le CNRIS, très productive. Outre son activité, désormais traditionnelle, liée à la mise en œuvre de ses programmes de subvention, ayant pour objet le soutien et le développement de la recherche, le CNRIS a mené de front trois chantiers d'importance majeure. D'abord, la mise sur pied de la nouvelle revue scientifique et professionnelle du CNRIS dont le premier numéro verra le jour en septembre prochain, constitue une innovation importante et exigeante. Aussi, le Comité administratif s'est donné des moyens stratégiques pour intervenir afin de définir plus finement les priorités de recherche au Québec avec les chercheurs et ses partenaires. Enfin, le CNRIS est à une étape cruciale de son développement qui invite de manière urgente à se doter de ressources de soutien nécessaires pour atteindre ses cibles.

L'expérience de la dernière année nous démontre que les divers programmes du CNRIS attirent de plus en plus d'étudiants et de chercheurs. L'intérêt de la relève universitaire pour le monde de la déficience intellectuelle ou des troubles envahissants continue de grandir.

Sur le plan financier, le CNRIS affiche une saine gestion de ses avoirs et un coût minimal de fonctionnement. L'ouverture vers le financement du secteur privé devrait apporter sous peu un meilleur soutien aux chaires de recherche.

Encore une fois, les perspectives pour les prochaines années sont excellentes. Elles le demeureront à la condition spécifique que le CNRIS sache demeurer à l'écoute de ses membres et aux besoins de la relève.

J'adresse un merci bien mérité à M. Jacques Duchesne, secrétaire du Conseil d'administration ainsi qu'à tous les membres du Comité administratif pour leur excellent travail et leur grand sens du devoir. L'exercice 2008-2009 fut, en effet, une période de belles réalisations.

Qu'il me soit permis, en terminant, de remercier chaleureusement les membres du Conseil d'administration qui ont soutenu leur direction, M^{me} Tessier et moi-même, par leur disponibilité et leur professionnalisme.

Le Conseil d'administration est composé des membres suivants :

Catégorie de l'Est :

M. Daniel Beaulieu, CRDI du Bas St-Laurent
M. Renaud Cloutier, CRDI de Québec

Catégorie de l'Ouest :

M. Claude Belley, CRDI Normand-Laramée
M. Thierry Boyer, Pavillon du Parc
M^{me} Danielle Moquin, CRDI La Myriade

Catégorie de l'île de Montréal :

M^{me} Céline Mercier, Centre de réadaptation
Lisette-Dupras
M^{me} Nathalie Garcin, Services de réadaptation
L'Intégrale

Membres d'office :

M^{me} Danielle Chrétien, AQIS-IQDI
M^{me} Jo-Ann Lauzon, membre désigné de la
Fédération québécoise de l'autisme et des au-
tres troubles envahissants du développement
M. François Poulin, Fédération des mouvements
Personne d'Abord du Québec

Membres chercheurs :

M. Jacques Duchesne, UQÀM
M. Yves Lachapelle, UQTR
M. Paul Maurice, UQÀM

Représentant de la Table des directeurs généraux de la FQCRDI :

M^{me} Diane Bégin, directrice générale de la
FQCRDI

Membre coopté :

M. Gilles Cloutier, CSDI de la Mauricie et du
Centre-du-Québec
M. Hugues Matte, CSSS de la Vieille Capitale

Direction :

Le directeur assume la responsabilité de la coordi-
nation des activités scientifiques et administratives
du CNRS, en collaboration avec les diverses ins-
tances prévues pour encadrer la vie scientifique
(ex. : assemblée des chercheurs, comités) et assure
les liens entre le Conseil d'administration, l'as-
semblée des chercheurs, les organismes subven-
tionnaires, les responsables de la recherche et
l'ensemble des membres.

M. Daniel Boisvert, directeur
M^{me} Céline Tessier, attachée de direction

Membres du Comité exécutif :

- M. Claude Belley, président
- M. Thierry Boyer, vice-président
- M. Jacques Duchesne, secrétaire
- M. Renaud Cloutier, trésorier

Conseil d'administration

Au cours de l'année 2008-2009, le Conseil d'administration et le Comité administratif ont tenu quinze rencontres. Des décisions importantes ont été prises, pour n'en nommer que quelques-unes :

- Les programmes de bourses et de soutiens financiers ont été révisés et actualisés.
- Deux centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (Gabrielle-Major et L'Intégrale) ont reçu un soutien au démarrage de la recherche en établissement, pour une somme de 60 000 \$ chacun, sur une période de trois ans.
- Un soutien à la démarche méthodologique a été accordé à M^{me} Julie Ruel, agente de recherche, de planification et de programme au Pavillon du Parc.
- Sept bourses d'études ont été remises à des étudiants (es) au cours de l'année.
- Le *Prix de reconnaissance Maurice-Harvey* a été remis au Pavillon du Parc.
- Mise à jour des orientations et de l'organisation de la vie scientifique du CNRIS.
- Présentation du *Prototype* de la future revue du CNRIS et soutien financier pour la première phase de la revue.
- Désignation de quatre nouveaux administrateurs au Conseil d'administration.
- Adoption du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des évaluateurs du CNRIS.

Tous les administrateurs du Conseil d'administration du CNRIS ou tous les évaluateurs sont tenus de respecter les principes d'éthique prévus par la loi et le Code d'éthique et de déontologie adopté à la réunion ordinaire du Conseil d'administration, le 23 octobre 2008.

Ce document se divise en sept parties : la mission du CNRIS, son but et ses valeurs, les dispositions générales dans lesquelles on retrouve le champ d'application et les définitions, les devoirs et les obligations des membres, le Comité administratif, ses engagements, la diffusion du code, son entrée en vigueur et ses modifications, les mécanismes d'application, l'affirmation de discrétion et finalement la déclaration des intérêts.

Comité administratif

L'assemblée générale, tenue en septembre 2009, a adopté les modifications proposées aux orientations et à la vie scientifique du CNRIS par le Conseil d'administration. Par certaines de ces modifications, l'Assemblée générale a confié au Comité exécutif, devenu Comité administratif, la responsabilité nouvelle d'étudier et de décider de l'octroi de subventions qui ne s'insèrent pas dans un processus de concours. De plus, sa responsabilité en matière de réflexion sur les orientations du CNRIS et de l'émergence de nouveaux programmes de soutien s'est vue confirmée comme par le passé.

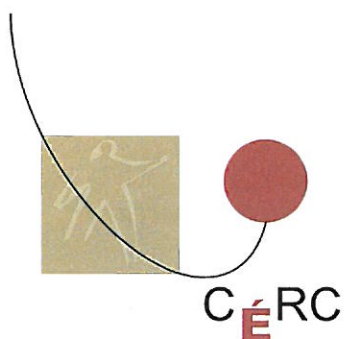
Les membres du Comité administratif se sont réunis à quelques reprises pour des rencontres de travail dans le but de réaliser un bilan de la recherche en déficience intellectuelle et dans le domaine des troubles envahissants du développement et de cerner les principales priorités de soutien à la recherche pour les prochaines années au Québec.

En tenant compte de l'évolution des travaux de recherche en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement et considérant les disponibilités financières du CNRIS, divers programmes de soutien ont été proposés aux étudiants de cycle supérieur et de premier (1^{er}) cycle, aux chercheurs universitaires ainsi qu'aux milieux de pratique. Au total, treize programmes de soutien ont été revus et proposés au Conseil d'administration. Tous ces programmes visaient l'une ou l'autre de ces orientations adoptées au cours de la dernière année :

- Renforcer le partenariat entre le milieu universitaire et le milieu de pratique, notamment dans l'optique de favoriser le développement d'une relève engagée en recherche et au sein du CNRIS.
- Maintenir des liens privilégiés avec les CRDI-TED et, en collaboration avec ces derniers, susciter le développement de nouveaux partenariats avec d'autres milieux d'intervention, tels que le milieu scolaire ou le milieu de la justice, par exemple.
- Influencer sur les orientations et les pratiques de recherche en DI-TED, en déterminant explicitement les thèmes, activités ou démarches de recherche soutenues financièrement par le CNRIS.
- Soutenir la croissance des infrastructures de recherche des équipes-CNRIS. Susciter la participation de nouveaux chercheurs et les échanges entre les chercheurs des différentes équipes.
- Élargir et préciser les critères relativement à l'admissibilité à un soutien financier du CNRIS (p. ex. étudiants de premier (1^{er}) cycle, chercheurs en établissement, financement triennal).
- Répartir équitablement le soutien financier accordé pour la recherche en déficience intellectuelle par rapport à celui visant la recherche sur les troubles envahissants du développement.

Programmes de bourses et de soutiens financiers 2008-2009

• Bourse de recherche de troisième (3 ^e) cycle Bengt-Nirje	10 000 \$
• Bourse de recherche de troisième (3 ^e) cycle Peter-Zwack	10 000 \$
• Bourse (2) de recherche de troisième (3 ^e) cycle en déficience intellectuelle	7 000 \$
• Bourse (4) de deuxième (2 ^e) cycle ou de troisième (3 ^e) cycle sans thèse en déficience intellectuelle ou en troubles envahissants du développement	5 000 \$
• Bourse (5) d'initiation à la recherche (stage d'été)	5 000 \$
• Soutien à la réalisation d'un stage de 3 ^e cycle	entre 1 000 \$ et 3 000 \$
• Soutien à la diffusion des résultats de travaux de recherche ou de démarches scientifiques	1 500 \$
• Soutien (5) à la démarche scientifique en milieu de pratique	5 000 \$
• Soutien à l'émergence de nouveaux chercheurs dans les domaines de la déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement	5 000 \$
• Soutien au développement de l'instrumentation dans les domaines de la Déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement	6 500 \$
• Soutien à l'élaboration d'une demande de subvention de type « développement d'infrastructure d'équipe » auprès d'organismes pourvoyeurs de fonds reconnus	30 000 \$
• Soutien au démarrage de la recherche en établissement	60 000 \$
• <i>Prix de reconnaissance Maurice-Harvey</i> Plaque commémorative	500 \$



Comité d'éthique de la recherche conjoint destiné aux CRDI-TED

Le mandat du CÉRC :

- Protéger la dignité et le bien-être des sujets de recherche
- Évaluer, modifier, approuver ou refuser toute proposition et toute poursuite de projet ou cesser toute recherche en cours, entrant dans son champ de compétence
- Contrôler périodiquement le déroulement d'un projet approuvé
- Organiser des activités de formation pour les chercheurs
- Agir à titre de comité consultatif (pour l'établissement ou les chercheurs, par exemple).

Sept membres réguliers composent le CÉRC et cinq membres suppléants :

Liste des membres durant l'année :

Nom	Compétence – Profession	Rôle dévolu au CÉRC
M. Stéphane Courtois	Professeur UQTR	Expertise en éthique
M. Robert Doré	Professeur UQÀM	Expertise scientifique sociale
M. Hubert Gascon	Professeur UQAR	Expertise scientifique sociale
M ^{me} Anne-Marie Hébert	Chargée cours UQTR	Expertise juridique
M. Mathieu Benoit	Usager d'un CRDI	Représentant du public
M ^{me} Monique Lamontagne	Parent maj. Inapte	Autre
M ^{me} Monique Nadeau	Conseillère enseignante	Autre

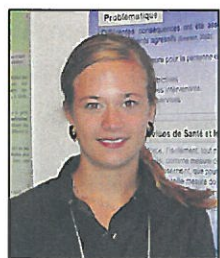
Liste des membres suppléants durant l'année :

Nom	Compétence – Profession	Rôle dévolu au CÉRC
M ^{me} Lise Bergeron	Parent maj. Inapte	Autre
M. Pierre-Yves Bonin	Professeur UQTR	Expertise en éthique
M. Jean-Claude Kalubi	Professeur U. Sherbrooke	Expertise scientifique sociale
M ^{me} Diane Morin	Professeure UQÀM	Expertise scientifique sociale
M ^{me} Anik Nolet	Coordonnatrice du CRIR	Expertise en droit

Programme de bourses d'études CNRIS 2008-2009

Le programme de bourses d'études vise à favoriser le développement des connaissances dans les domaines de l'intervention touchant les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, de même que leur famille ou la communauté. Nous vous présentons nos lauréats de cette année :

La lauréate de la bourse de recherche de troisième cycle « Bengt-Nirje » de dix mille dollars (10 000 \$)



M^{me} Julie Mérineau-Côté, doctorante inscrite à l'Université du Québec à Montréal, est lauréate de la prestigieuse bourse de recherche de troisième cycle « Bengt-Nirje » de dix mille dollars (10 000 \$.)

Le projet de M^{me} Mérineau-Côté touche une étude de l'utilisation des mesures de contention auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle au Québec.

Les deux lauréates de la bourse de recherche de troisième cycle de sept mille dollars (7 000 \$) chacune en déficience intellectuelle

M^{me} Mélissa Clark, doctorante inscrite à l'Université du Québec à Montréal, est lauréate d'une bourse de recherche de troisième cycle de sept mille dollars (7 000 \$.).

Les objectifs visés sont :

1. Identifier les facteurs de risque pour chaque type de comportement agressif mesuré par la Modified Overt Aggressive Scale.
2. Explorer les facteurs de risque pour chaque type de comportements agressifs, différents et similaires chez les hommes et chez les femmes.



Les lauréates de la bourse d'études de deuxième cycle en déficience intellectuelle ou en troubles envahissants du développement de cinq mille dollars (5 000 \$)



M^{me} Véronique Gamache, étudiante à la maîtrise en psychoéducation à l'Université de Sherbrooke est lauréate d'une bourse de cinq mille dollars (5 000 \$.).

Le projet de recherche tient compte du nombre grandissant ayant bénéficié du programme d'intervention comportementale intensive (ICI) pour tous les enfants ayant un trouble envahissant du développement et qui sont âgés de moins de six ans. L'étude portera sur l'évaluation de la qualité et de la fidélité d'implantation du programme ICI destiné aux enfants ayant un trouble envahissant du développement et tentera de mieux comprendre comment l'ICI est implantée afin d'améliorer les services offerts à ces enfants et de mieux répondre à leurs besoins.

M^{me} Valérie Caron, étudiante à la maîtrise en psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières est lauréate d'une bourse de cinq mille dollars (5 000 \$.).

Le projet de recherche de Mme Caron concerne l'inclusion des enfants présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement dans les milieux de garde réguliers québécois et l'objectif de ce projet est de réaliser un portrait de 25 milieux de garde touchant les pratiques inclusives qu'ils déploient.



Le lauréat de la bourse de premier (1^{er}) cycle d'initiation à la recherche (stage d'été) de cinq mille dollars (5 000 \$)



M. François Sallafranque-St-Louis, est étudiant au baccalauréat en psychologie à l'Université du Québec en Outaouais et son stage au Pavillon du Parc s'insère à l'intérieur du projet de Normand, Moreau, Ruel et Boyer (2009) qui a pour but de développer et de valider l'index des Barrières et des Accommodements (IBA), adapté au Revised Barriers et Accommodations Index (Rioux et collègues, 2003, 2009).

Au mois de mai 2008, le **CRDI Gabrielle-Major** a présenté au CNRS, une demande de soutien à la démarche de recherche en établissement pour un projet de développement d'une structure de recherche. Le Conseil d'administration du CNRS a accepté de soutenir financièrement le projet, selon les normes du programme. Le centre recevra donc une somme de 60 000 \$ répartie sur trois années : 30 000 \$ la première année, 20 000 \$ la deuxième année et 10 000 \$ pour la troisième et dernière année de financement pour le projet suivant : *Les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et le système pénal : Élever nos standards de pratique dans une perspective intersectorielle*

Le CRDI-GM dispose actuellement de trois leviers principaux : la Table de concertation déficience intellectuelle-justice de Montréal; le Comité

de la Fédération des CRDI sur les standards de pratique dans le champ de la justice; le partenariat avec l'équipe de recherche DI, TED et intersectorialité.

La programmation de recherche vise à alimenter la réflexion quant au rôle et aux responsabilités du CRDI-GM et des intervenants dans le processus pénal, vis-à-vis les clients, les proches, les partenaires, les acteurs du milieu de la justice et de la sécurité publique. Chacun des projets de recherche devrait fournir une meilleure compréhension des problématiques à l'œuvre afin de définir une position sur le plan des actions et des interventions à mener en concertation avec les autres acteurs impliqués.

Le CNRS est fier de soutenir les initiatives du **Centre de réadaptation Gabrielle-Major**, un centre reconnu pour sa participation à diverses activités de recherche et de développement au Québec.

La Carte routière : Guide pour soutenir une transition de qualité des enfants ayant des besoins particuliers se présente sous le format d'un livre électronique (Cédérom et site Internet). Elle est un recueil de stratégies et d'outils qui ont été co-construits, répertoriés et regroupés afin de soutenir la planification d'une transition de qualité lors de la première rentrée scolaire. Elle est destinée autant aux enfants, leurs familles, les différents intervenants des milieux scolaires, de la santé et des services sociaux, qu'aux services de garde 0-5 ans. Elle constitue une des retombées d'un projet de recherche-action intersectorielle financé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) et porté conjointement par les réseaux MELS-MSSS (ministère de la Santé et des

Services Sociaux) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO). *La carte routière* a été développée spécialement pour tous les enfants dont la rentrée scolaire constitue un enjeu important au regard de leur adaptation et de celle des milieux qui les accueillent, incluant les enfants ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.

La Carte routière s'inscrit dans une vision intersectorielle des services où l'intégration et la participation sociales ne peuvent être garanties sans une contribution des différents réseaux de services, des personnes et de leurs familles. *La Carte routière* appelle à la gestion conjointe d'une transition importante : la transition vers le préscolaire.

MM. André Moreau, un des collaborateurs au projet, ►
Thierry Boyer, directeur général et M^{me} Julie Ruel, agente
de programmation, de planification et de recherche au
Pavillon du Parc



Bilan financier

Exercice terminé le 31 mars 2009

	Budget	Réel
Revenus		
Cotisations des membres	304 431	304 431
Cotisations exceptionnelles	115 159	121 742
Tournoi de golf et dons	50 000	41 790
	469 590	467 963
AUTRES		
Intérêts	12 000	16 507
Dons	-	-
SOUS-TOTAL	12 000	16 507
TOTAL	481 590	484 470
Dépenses membres		
Subventions et bourses	120 000	169 950
Honoraires de gestion	-	-
Loyer	4 000	2 750
SOUS-TOTAL	124 000	172 700
AUTRES :		
Subventions et bourses	230 500	101 027
Salaires et avantages sociaux	37 000	32 756
Assurances	-	930
Frais de déplacement et de représentation	10 000	13 356
Papeterie et fournitures de bureau	6 000	7 236
Télécommunications	-	770
Formation	-	3 328
Publicité	5 000	32
Honoraires professionnels	9 500	4 001
Intérêts et frais bancaires	-	-
Publication	15 000	6 301
Amortissement des immobilisations	-	3 628
SOUS-TOTAL	313 000	173 365
TOTAL	437 000	346 065
Excédent des revenus sur les dépenses	44 590 \$	138 405 \$